



## Refus payer pension alimentaire

Par **popeyex**, le **23/04/2017** à **04:57**

Bonjour,

je vis aux USA depuis qq annees. En 2016 j'ai ete condamnee a payer une pension alimentaire pour ma mere en maison de retraite. Le montant est de 200 euros par mois et je n'ai que 300 euros de retraite. Mon mari n est pas debiteur de par le jugement. Je n'ai pas d'argent en France excepte pour une assurance vie qui est a son minimum et sur laquelle je n'ai jamais verse d'argent. Mon mari a paye jusqu'a fin decembre 2016 mais refuse de payer pour 2017. Le Tresor Public a envoye a mon ancienne adresse en France une mise en demeure de payer en lettre simple. J'avais donne mon adresse US aux nouveaux proprietaires qui vont leur retourner la mise en demeure. Le Tresor Public peut il m'obliger a casser mon assurance vie car je ne peux pas retirer d'argent dessus sans la casser definitivement ce que je ne veux pas faire. Le Tresor Public doit-il m'envoyer aux USA une mise en demeure et non en France comme ils le font et doivent ils me prevenir en cas d'ATD ? Les USA ne reconnaissent pas la pension alimentaire pour ascendants et je suis sous la loi americaine. Que va t-il arriver si je ne paye pas ? Meme en cas d'ATD il n'y a pas d'argent sur le compte joint. Le Tresor Public qui connait mon adresse US se refuse a me contacter a cette adresse pourquoi ? Suis-je obligee de payer ? Mon pere est mort en laissant a ma mere une coquette somme que celle-ci s'est empressée de depenser au PMU. De plus je lui ai fait cadeau de mon heritage. Voila pourquoi je refuse de payer.

Merci de vos reponses  
cordialement